

Neuvième Réunion régionale européenne

Oslo, Norvège, 8-11 avril 2013

PROJET

Déclaration d'Oslo: Restaurer la confiance dans l'emploi et la croissance

Contexte

Lors de notre dernière réunion, tenue à Lisbonne en février 2009, nous traversons une grave crise économique, avec un chômage à la hausse, un climat d'incertitude et des répercussions négatives sur des effectifs importants de travailleurs et de nombreuses entreprises. Cette situation a conduit à l'adoption en juin 2009 du Pacte mondial pour l'emploi qui a été ensuite repris par le G20 dans le cadre des mesures qu'il a adoptées pour faire face à la crise.

Quatre années plus tard, il y a encore des disparités dans les réalités nationales. Certains pays de la région de l'Europe et de l'Asie centrale se remettent de la crise avec des marchés du travail stables ou en amélioration. Toutefois, dans d'importantes parties de notre région, la crise s'est aggravée et le chômage a atteint un niveau alarmant, particulièrement chez les jeunes, avec une augmentation de l'insécurité de l'emploi, un creusement des inégalités, un affaiblissement de la protection sociale et une incertitude et une dégradation de l'environnement des entreprises et des investissements alors que de nombreux gouvernements mettent en place des réformes douloureuses et sont aux prises avec des problèmes d'endettement et des difficultés monétaires.

Il faut créer un climat positif dans ces pays afin de surmonter les conséquences économiques, sociales et politiques négatives de la crise et de restaurer la confiance. Le dialogue social et la négociation collective sont des outils efficaces pour atténuer l'impact de la crise mais, dans de nombreux pays, ils ont été affaiblis.

Le rééquilibrage budgétaire, les réformes structurelles et la compétitivité, d'une part, les mesures de relance, l'investissement dans l'économie réelle, l'emploi de qualité, l'augmentation du crédit pour les entreprises, d'autre part, ne devraient pas être en concurrence. Il est de notre intérêt commun de concevoir des approches durables afin de promouvoir l'emploi, la croissance et la justice sociale.

Nous considérons que les mesures prévues dans le Pacte mondial pour l'emploi de 2009 sont pertinentes et devraient être dûment appliquées.

Il est possible de restaurer la confiance.

Mesures attendues

Du fait de sa structure tripartite et de son mandat, l’OIT est particulièrement bien placée pour aider les mandants à faire face aux crises économique et sociale et contribuer à la formulation de réformes rationnelles et équitables.

L’OIT devrait:

- promouvoir des politiques qui encouragent le travail décent et la création d’emplois par les moyens suivants:
 - politiques macroéconomiques favorisant l’emploi et investissement dans l’économie réelle;
 - environnement favorable aux entreprises;
 - stratégies appropriées pour stimuler la compétitivité et le développement durable tout en respectant les principes et droits fondamentaux au travail;
- promouvoir des stratégies qui améliorent la qualité de l’emploi et comblent l’écart salarial entre hommes et femmes;
- promouvoir des politiques qui instaurent et maintiennent la confiance des entrepreneurs, la viabilité des entreprises, notamment des PME, conformément aux principes de la résolution de la Conférence de 2007 concernant les entreprises durables;
- promouvoir des politiques qui aident les demandeurs d’emploi, par des politiques actives et efficaces du marché du travail, particulièrement axées sur les besoins des jeunes travailleurs et des travailleurs âgés, et encourager l’activité des femmes;
- lutter contre l’inadéquation entre les compétences des travailleurs et les besoins du marché du travail;
- promouvoir la mise en œuvre de l’Appel à l’action face à la crise de l’emploi des jeunes adopté lors de la Conférence de 2012;
- promouvoir des stratégies qui favorisent l’investissement dans la recherche et le développement, y compris les technologies novatrices et l’économie verte;
- promouvoir des régimes de protection sociale adéquats et durables;
- promouvoir un partenariat social fort et responsable afin d’instaurer, à tous les niveaux, un dialogue social qui contribue à la répartition équitable, au progrès social et à la stabilité en s’appuyant sur des politiques salariales privilégiant la productivité;
- appuyer la pleine réalisation de la Déclaration de 2008 sur la justice sociale en accordant une attention particulière aux principes et droits fondamentaux au travail.

Moyens d'action de l'OIT

La situation actuelle exige une réponse exceptionnelle de la part de l’OIT. Le processus de réforme de l’Organisation doit lui permettre de renforcer ses moyens d’action.

Nous demandons au Bureau:

- de mener des activités de recherche et de fournir des analyses et des avis techniques de qualité, fondés sur des données probantes;
- de fournir une aide aux mandants sur des problèmes spécifiques identifiés dans les différents pays de la région;
- d'aider à la mise en œuvre des normes fondamentales du travail et d'autres normes internationales du travail pertinentes;
- de faciliter l'échange de données d'expérience, y compris par des plates-formes de partage de bonnes pratiques et par l'organisation de séminaires pour des apprentissages réciproques axés sur des problèmes concrets;
- de renforcer les capacités des gouvernements et des partenaires sociaux afin qu'ils prennent leurs responsabilités et augmentent leur contribution à la relance et au processus de réforme, par un dialogue social renforcé, la négociation collective et un partenariat social effectif;
- de promouvoir des synergies et la cohérence des politiques avec les organisations et institutions internationales et régionales – particulièrement le FMI, l'OCDE, la Banque mondiale, l'UE et la Commission économique eurasienne – sur les questions macroéconomiques, de marché du travail, d'emploi et de protection sociale, et par des forums comme la réunion conjointe des ministres du travail et des finances du G20 qui doit être accueillie par la Fédération de Russie en juillet 2013.